

AFFICHAGE
réunion du conseil municipal du 27 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-sept novembre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Exireuil, sous la présidence de monsieur BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation : 19 novembre 2020

Présents : BILLEROT Jérôme, DOMINEAU Samuel, PAPET Marie-Claude, GAUTIER Patrick, VIVIER Sylvie, ECALE Alain,

BELLÉCULLÉE Maryvonne, BURON Lionel, DECARSIN Mélanie, GAUDET Vincent, GOUDEAU Anne-Sophie, LUTTIAU François, PROUST Isabelle, PROUST Fabien, ROUVREAU Sandrine, SEIGNEURET Julien.

Excusée représentée : ROBERT Vanessa (ayant donné pouvoir à DECARSIN Mélanie).

Excusés : HOMBRADO Thibaud, NERAULT Alizée.

Secrétaire de séance : DECARSIN Mélanie

- Procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2020 : validé à l'unanimité

Délibérations

2020-11-01 – Subvention 2020

Sur la ligne budgétaire 6574, 8 000€ ont été votés et 7 690€ ont été attribués (solde : 310€).

À ce jour, une seule demande est en attente, celle de l'association « Secours Catholique ».

Aussi, il est demandé au conseil municipal de se positionner sur le versement ou non d'une subvention à cette association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'accorder une aide de 100 €
à l'association du Secours Catholique de Saint-Maixent-l'École.

2020-11-02 – Délibération Modificative Budgétaire 01/2020

La commission des finances, suite à sa réunion du 19 novembre 2020, propose les modifications suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Imputation	Intitulé	Montant	Imputation	Intitulé	Montant
ONA- Opérations Non Affectées			OPFI - Opérations Financières		
Chap. 21 - Immob. corporelles			Chap. 13 - Subvention d'investissement		
2111	Terrain nu	64 628,00 €	1347	Dotation de soutien à l'invest. local	54 638,00 €
Chap. 23 - Immob. en cours					
2315	Installations tech voirie	-10 000,00 €			
OPFI - Opérations Financières					
Chap. 16 - Emprunts					
1641	Emprunts	10,00 €			
TOTAL DÉPENSES :		54 638,00 €	TOTAL RECETTES :		54 638,00 €

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider les modifications mentionnées ci-dessus.

2020-11-03 – Tarifs des cimetières

Au regard des tarifs actuellement pratiqués et de la dernière mise à jour (2011), les membres de la commission des finances ont travaillé sur une révision des tarifs.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- l'application des tarifs suivants à dater du 01/01/2021 :

Tombe : 2m ²	Concession de 30 ans	25€ / m ²	50€
	Concession de 50 ans	40€ / m ²	80€
	Concession de 100 ans	80€ / m ²	160€
Columbarium			
Columbarium	Concession de 30 ans	500€	
	Concession de 50 ans	650€	
	Concession de 100 ans	1 200€	
Cavurne			
Cavurne	Concession de 30 ans	350€	
	Concession de 50 ans	500€	
	Concession de 100 ans	900€	
Jardin du souvenir			
Jardin du souvenir	Dépôt des cendres	gratuit	

2020-11-04 – Tarifs de location des salles

Comme évoqué lors de la dernière réunion de conseil municipal, la commission des finances a travaillé sur une révision des tarifs de location des salles et présente les propositions.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- l'application des tarifs suivants à dater du 01/01/2021 :

• Salles des fêtes

→ aux particuliers : pour réunions et repas

Période	Salle Pierre Gautier (grande) 200 personnes max.		Salle des familles (petite) 40 personnes max.		Les deux salles 240 personnes max.	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
1 jour	160 €	220 €	85 €	130 €	190 €	290 €
2 jours	230 €	320 €	130 €	170 €	290 €	440 €

→ aux associations extérieures à la commune, entreprises ou comités d'entreprise : pour réunion (sans utilisation de l'espace traiteur)

Période	Salle Pierre Gautier (grande) 200 personnes max.	Salle des familles (petite) 40 personnes max.	Les deux salles 240 personnes max.
1 jour	80 €	60 €	100 €
2 jours	120 €	90 €	150 €
Séance d'activités	30 € / séance (3h maximum)		

→ aux associations extérieures à la commune : pour autre utilisation

Période	Salle Pierre Gautier (grande) 200 personnes max.	Salle des familles (petite) 40 personnes max.	Les deux salles 240 personnes max.
1 jour	180 €	105 €	255 €
2 jours	280 €	150 €	400 €

* limitation du nombre de spectateurs (lors de représentations : théâtrales, galas, spectacles...) :
- à 300 personnes : payants ou non, enfants ou adultes.

* montant des options :

- mise à disposition de la vaisselle : 20 € pour la salle Pierre Gautier
10€ pour la salle des familles
20€ pour les 2 salles

- mise à disposition du lave-vaisselle : gratuite

* montant de la caution pour toutes locations : 500 €

Cette caution pourra faire l'objet d'un encaissement par la commune, selon le montant des frais engagés pour la remise en état des lieux.

Toute demande fera l'objet d'une étude au cas par cas en mairie.

• **Salle annexe – 3 place de la mairie**

- 20 € par jour, quel que soit le temps d'utilisation.

Une attestation d'assurance devra être fournie pour le temps de la location.

- décide que toutes ces conditions et le règlement d'utilisation des salles feront l'objet d'un engagement signé entre la commune et le locataire.

- décide de fixer l'application de cette délibération au 01/01/2021.

Exireuil, le 01/12/2020
Jérôme BILLEROT, maire